

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA

SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT SPECIAL
MARSEILLE

N° 16 415 RL/SP

Menées Communistes

Marseille, le 23 Septembre 1940

Le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
Chef des Services de la Police Spéciale

à Monsieur le PREFET des BOUCHES-du-RHONE
Secrétariat Général pour la Police

M A R S E I L L E

Par votre communication du 18 Septembre 1940, sous le timbre de la 5° Division - 3° Bureau, vous avez bien voulu me demander des renseignements concernant l'activité politique actuelle des nommés DAVID Léon - GUIDONI Antoine et BALLESTRA Second, objet de rapports antérieurs de mon service en vue de sanctions administratives

Vous m'avez demandé en outre mon avis définitif sur les mesures à prendre à l'égard de ces individus :

1° DAVID Léon Jean Baptiste, est né le 19 Juin 1901 à Roquevaire - Il demeure en cette commune et exerce la profession de maréchal-ferrant

Cet individu a déjà fait l'objet de ma note de renseignements du 30 Mai 1940 dans laquelle je demandais son internement dans un camp de concentration

DAVID ex-conseiller d'arrondissement communiste du canton de Roquevaire, déchu, et ex-membre du Bureau Régional de ce parti, doit être considéré comme dangereux pour l'ordre intérieur - S'il ne montre pas ouvertement, il continue néanmoins sa propagande néfaste, surtout actuellement où le parti communiste fait preuve d'une grande activité

Il émet l'avis qu'il soit mis au plus vite dans un camp de concentration

2° GUIDONI Antoine, né le 4 Mai 1890 à Caluzara (Corse) est domicilié 11 rue Montée des Accoules

/-----/

*la note
Compromis sur le S. et
en faisant des extraits
sur David et guidoni
S'adresser au Ballestra à la
n° 16 415 RL/SP*

à Marseille

Il a fait l'objet de demande de proposition d'internement par mon rapport n° 8272 FF du 4 Mars 1940 et ma note de renseignements du 6 Juillet 1940

GUIDONI est toujours considéré comme un communiste propagandiste dangereux.

En raison de l'activité actuelle des éléments de ce parti dissous j'estime qu'il doit être envoyé dans un camp de concentration

3° BALLESTRA Second Louis Antoine, dit "Toine" né le 5 Avril 1912 à Vintimille (Italie) est domicilié 19 rue des Martégaies à Marseille

Dans mon rapport du 4 Mars 1930, j'avais demandé sa déchéance de nationalité, et l'interdiction de toutes fonctions telle que celle de Secrétaire de la Mutuelle de Prégoyance qu'il exerçait.

Comme je l'indiquais dans mon rapport cet individu n'a joué qu'un rôle secondaire dans le parti communiste mais n'en est pas moins considéré comme dangereux

Je maintiens mon avis de déchéance émis précédemment afin de pouvoir à la première incartade le frapper d'une mesure d'expulsion

Le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE

